



Titre : Le jeu à l'école maternelle : jouer pour apprendre...

Accroche :

« Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants. » a affirmé Montaigne. Il était assurément précurseur au XVIème siècle. Actuellement, le jeu n'est plus considéré comme une activité frivole et occupationnelle. Pourtant, il n'est pas toujours exploité au maximum de son potentiel... Alors, pourquoi jouer à l'école maternelle ? À quelles conditions le jeu peut-il être un moteur pour les apprentissages ? Comment adapter nos pratiques enseignantes et l'espace « classe » ?

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

☒ Sans pré requis

☐ Pré requis réglementaires (1) → précisez :

☐ Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er degré

Effectif :

Min : 8

Max : 25

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Comprendre les impacts du jeu sur le développement moteur, cognitif, psycho-affectif des élèves.
2. Connaître les différents types de jeux et les conditions pour une mise en œuvre au service des apprentissages.
3. Se mettre en position d'élève afin d'identifier la pertinence d'un jeu.
4. Comprendre comment aménager l'espace de la classe pour que le jeu soit au service des apprentissages.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



1. Utiliser le jeu comme moteur dans une situation d'apprentissage.
2. Identifier les gestes professionnels adaptés pour une mise en œuvre efficiente.
3. Choisir des jeux adaptés à l'âge des élèves et aux objectifs pédagogiques.
4. Réorganiser les espaces-jeux de la classe selon l'âge des élèves et de manière progressive.

Contenu et déroulement :

9H30 / 12H30

I / Ouverture de la formation

Modalités pédagogiques : individuel, collectif

- Accueil
- Présentation des objectifs de la formation.
- Présentation de la journée.
- Brise-glace ludique : Si j'étais...Je serais...choix d'un personnage playmobile pour se présenter et formuler ses attentes.

II / Recueil des représentations

Modalités pédagogiques : brainstorming collectif

- Les apprenants se positionneront autour d'assertions sur le jeu en maternelle (citations, affirmations) écrites sur le diaporama. Cela favorisera les échanges et les premiers positionnements.

III / Le jeu : ses enjeux, sa mise en œuvre

Modalités pédagogiques : apports théoriques de la formatrice avec le support du diaporama et d'une sélection de vidéos présentant des activités filmées en classe, des entretiens de spécialistes. Échanges avec les apprenants.

- La recherche et les impacts du jeu sur le développement de l'enfant.
- Le jeu dans l'histoire des programmes.
- Le jeu : conditions pour qu'il soit le moteur des apprentissages.
- Les différentes formes de jeux.
- Les différentes postures de l'enseignant.

IV / Le maître du jeu : l'enseignant

Modalités pédagogiques : travail en petit groupe, collectif

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



1 en petit groupe

- Choisir une forme de jeu par groupe (jeux symboliques / jeux de manipulation / jeux à règles / jeux moteurs, jeux dirigés).
- Échanges de pratiques d'enseignants.
- Analyse des postures de l'enseignant en qualité de « maître du jeu ».
- Réalisation d'un panneau de présentation : pourquoi, quand, comment ?

2 retour en grand groupe

- Présenter le panneau réalisé.
- Questions, réponses / apports de la formatrice si besoin.
- Reconstitution d'un puzzle géant.

13H30 / 16H30

V / Expériences de jeux

Modalités pédagogiques : petit groupe

- Proposition de jeux de différentes thématiques et apportés par la formatrice.
- En petit groupe, tester le jeu.

Se mettre à la place de l'élève pour identifier les stratégies développées, les obstacles rencontrés...

Se positionner en praticien réflexif pour analyser sa pratique : identifier les apports, déterminer les objectifs d'apprentissage, analyser sa posture d'enseignant « maître du jeu » ...

- Rédaction d'une fiche d'analyse à partir d'une trame proposée.
- Faire tourner les groupes pour tester les différents jeux.

VI / La classe : espace de jeux

Modalités pédagogiques : collectif et travail en petit groupe, par niveau de classe.

1 Apports de la formatrice : diaporama et vidéos.

- Les critères d'organisation de l'espace.
- L'évolution des espaces-jeux au cours de l'année.
- La progressivité selon le niveau de classe.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



2 En groupe selon le niveau de classe :

- Dessin du plan de sa classe.
- Observation et comparaison avec des plans types en format A 3.
- Échanges entre apprenants sur les points positifs, négatifs...
- Esquisse d'un nouveau plan prenant en compte les apports et l'analyse du groupe.

VII / Clôture de la formation

Modalités pédagogiques : individuel, collectif

1 Retour sur les assertions du début de la journée.

2 Interrogations sur les perspectives d'évolution des pratiques des enseignants.

- Jeu du dé d'évaluation de la formation : lancer le dé et selon la face, exprimer ce que l'on a préféré apprendre..., ce que l'on va arrêter de faire..., ce que l'on va commencer à faire..., dire en 1 phrase ce que l'on a retenu de la journée...

3 Évaluation de la formation

- « À chaud », avec la fiche OF et remise des attestations de formation

Modalités pédagogiques :

- **Pédagogie active et participative qui développe la motivation de l'apprenant :** des interactions, des échanges entre pairs et avec la formatrice. Proposition d'activités ludiques pour vivre concrètement les apports du jeu.
- **Alternance des modalités :** individuel, petit groupe, grand groupe
- **Ancrage sur la pratique :** analyse des pratiques des apprenants et des pratiques de classes filmées.
- **Pédagogie collaborative :** co-construction et mutualisation de ressources.

Supports utilisés : La formation proposera aux enseignants des apports sous forme de diaporama, vidéos, documents, exemples de jeux.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de	☐ CC1. faire partager les valeurs de la République ☐ CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Sarl Didascol Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascol@didascol-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



l'Enseignement catholique	☒ CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques ☐ CC10. Coopérer au sein d'une équipe ☐ CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ☐ CC12. Coopérer avec les parents d'élève ☐ CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	☐ CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication ☐ P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement ☐ CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier ☐ CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier ☐ P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	☒ CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ☒ P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ☐ CC4. Prendre en compte la diversité des élèves ☒ P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ☐ P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves ☐ CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	☒ CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- ☒ Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- ☒ Envoi par le formateur de documents et outils
- ☐ Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



- ☐ Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- ☐ Distanciel asynchrone
- ☐ Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Date(s) :

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formatrice : **Blandine ELAIN**, formatrice Didascal Formation, formatrice d'enseignants, d'ASEM, enseignante en maternelle pendant 21 ans.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation



- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78 – didascal@didascal-formation.fr

Lucie Roumégoux, responsable administrative : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante administrative/formation : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation